

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 2 (1846-1849)
Heft: 18

Vereinsnachrichten: Séance générale du 21 juin 1848

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trait des Archives pour les sciences physiques et naturelles. Genève 1848. De la part de l'auteur.

J. GAY, *Allii species octo pleræque algerienses adumbratæ a J. Gay*. Extrait des Annales des sciences naturelles. Paris 1847. 3^{me} série, tome VIII. De la part de l'auteur.

Gelehrte Anzeige. 1847. 2^{me} semestre, vol. XXV. De l'Académie royale des sciences de Munich.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 1848.

Présidence de M. le D^r. Aug. Chavannes.

M. R. Blanchet présente, comme membre ordinaire de la Société, M. G. Audemars, déjà membre de la Société Helvétique des sciences naturelles. M. Audemars est reçu à l'unanimité.

M. R. Blanchet communique les observations géologiques qu'il a faites à l'occasion d'une course en Valais.

Les pâturages d'Herbignon, visités par M. Blanchet, sont situés sur le flanc méridional de la dent de Morcles, à l'est du hameau de ce nom, au-dessus des villages de Collonges et d'Outre-Rhône, dont ils dépendent.

La montagne forme sur ce point une espèce d'amphithéâtre allongé, d'entonnoir ouvert du côté sud-ouest, limité au nord par la dent de Morcles, au midi par une arête rocailleuse qui se détache des escarpements de Fouly, et à l'est par un rocher faisant saillie sur la pente de la masse de Morcles. Le haut des pâturages porte le nom de *Montagne* et de *Creux de Djeman*; la carte fédérale désigne cette localité sous le nom de *Haut de Collonges*. La hauteur que cette carte indique est de 1616 m. soit 5300 pieds.

Au bord du ruisseau qui descend de la gorge, non loin d'un gros bloc de rocher, se trouve un schiste plus ou moins compacte et micacé, dont les couches sont presque verticales; plus on se dirige vers l'occident plus ces couches deviennent minces et noires; elles renferment de nombreux débris organiques.

Les couches fossilifères sont plus compactes et moins feuilletées que les autres; toutes renferment beaucoup de mica. On dit que l'on a exploité autrefois une veine d'anthracite (?) sous Herbignon, au pied de la montagne. Voici quels sont les diverses plantes fossiles observées par M. Blanchet dans cette localité.

1° La plus fréquente est une fougère dont l'aspect rappelle le *Ceterach officinarum*: comme chez celui-ci, le pétiole commun porte des folioles entières, mais dans notre fossile, ces folioles sont portées par un court pétiole. La longueur des folioles est le double de leur largeur; celle-ci varie de 3 à 6 lignes. La nervation est régulièrement pennée comme dans le *Polypodium Lonchitis*. On compte de 15 à 20 folioles alternes avec impaire, sur un même pétiole. L'*Odontopteris obtusa* de Brogniard lui ressemble beaucoup.

2° Une seconde empreinte de fougère se rapproche de la précédente, mais ses folioles sont obovées et non elliptiques. Sa fronde est d'ailleurs bipinnée. Sur un fragment on observe une fronde portant 6 pinnules divisées chacune en 9 folioles; ailleurs on en compte 13.

3° Une autre empreinte de fougère présente une feuille entière, arrondie, dont les nervures digitées en éventail et bien marquées, se prolongent sur le pétiole en forme d'oreillettes. Le pétiole offre une largeur de 2 lignes; les

feuilles ont 10 lignes environ de diamètre ; leur plus grande largeur se trouve au $\frac{1}{8}$ de leur longueur. M. Blanchet avait d'abord rapporté cette empreinte au *Cyclopteris reniformis* Brogn., mais d'autres fragments lui font penser que cette feuille pourrait bien être la foliole terminale d'une fronde dont les folioles alternes seraient échelonnées à 2 lignes de distance les unes des autres. Serait-ce peut-être le *Pecopteris hemiteloïdes* Brog.

4° Une quatrième empreinte non figurée dans Brogniard serait, au dire du professeur Agassiz, une *Rotularia* ; elle a quelque analogie avec les Prèles, en ce qu'elle est composée de verticilles superposés. La tige n'a guère qu'un quart de lignes d'épaisseur ; les verticilles sont distants de 3 lignes ; les rayons sont au nombre de 14 au plus, ils ont 3 lignes de longueur ; chacun d'eux offre une strie longitudinale.

5° Des fragments de tiges de *Cyperacées* sur lesquelles on distingue les mailles du tissu cellulaire.

M. Blanchet place ensuite sous les yeux de la Société, pour servir de terme de comparaison, des fossiles provenant de la vallée de Moutiers. L'un deux, élégante fougère, lui paraît être l'*Odontopteris Brardi*, Brog ; un autre, le *Pecopteris odontopteridis*. Une prèle rappelle l'*Equisetum arvense* stérile ; des *Rotularia* de 7 à 12 rayons, à folioles plus larges que celles d'Herbignon. Un échantillon offre des verticilles portés par des rameaux axillaires sortant de l'aisselle d'autres verticilles. Il est impossible de ne pas reconnaître une grande analogie entre ces fossiles et ceux du Valais. Le schiste de Moutiers est plus fin, plus compacte, plus dût et moins micacé que celui d'Herbignon ; ses em-

preintes sont d'un blanc nacré. Quelques empreintes de Moutiers sont dues à des graminées à larges feuilles.

M. S. Milliquet a rapporté de St. Etienne des schistes avec des empreintes de *Pecopteris* et de *Rotularia*, avec des feuilles de graminées.

La végétation actuelle de la localité est celle de la vallée du Rhône. Au pied de Morcles on rencontre *Acer opulifolium*, *Silene Armeria*, *Lactuca perennis*, *Sempervivum tectorum*, *montanum* et *arachnoïdeum*. *Artemisia vallesiaca*, *Potentilla grandiflora*, *Angelica archangelica*, etc. Le *Pinus cembra* croit sur les hauteurs voisines.

